



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses
(OChim 2015) RS 813.11

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bâtiment et travaux de construction.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Nom de la société</u>	<u>Importateur</u>	<u>Fabriqué(s) pour</u>
Bostik GmbH Niederlassung Schwepnitz Industriestraße 1-7 D-01936 Schwepnitz Germany Tel. +49 (0)35797 646 0 Fax +49 (0)35797 646 190	Bostik Schweiz AG Landquartstrasse 3 CH-9320 Arbon Switzerland www.bostik.com/germany/de Tel. +49 (0) 5425 / 801 0	
Adresse e-mail	SDS.box-EU@bostik.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Allemagne 24-Stunden-Notrufnummer des GGIZ Erfurt: +49-361-730730
Suisse Centre suisse d'information toxicologique: composer rapide 145 ou +41 (0) 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4 - (H332)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1 - (H334)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Catégorie 3 Irritation respiratoire	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH204 - Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P260 - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P405 - Garder sous clef

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 - Éliminer le contenu en tant que déchet dangereux conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387). À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former. Pendant le transport en voiture les bidons doivent se tenir debout dans l'espace de chargement. Lorsque le moussage des ergols sont très inflammables. Les risques mentionnés sont valables pour le contenu non-réagi de la boîte ou de la mousse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

fraîche.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistre- ment REACH
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 40 - <80 %	618-498-9	9016-87-9	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 4 (H332)	STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	[7]
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 10 - <20 %	807-935-0	1244733-77-4	Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119486772- 26-XXXX
Éter diméthilico 5 - <10 %	204-065-8 (603-019-00- 8)	115-10-6	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119472128- 37-XXXX
Isobutane 1 - <5 %	200-857-2 (601-004-00- 0)	75-28-5	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119485395- 27-XXXX
Halogenated polyetherpolyol 1 - <2.5 %	-	68441-62-3	Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119533103- 55-XXXX
Carbonate de propylène 0.1 - <1 %	203-572-1 (607-194-00- 1)	108-32-7	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119537232- 48-XXXX
Butane 0.1 - <0.5 %	203-448-7 (601-004-00- 0)	106-97-8	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119474691- 32-XXXX
2,2-Oxydiéthanol 0.1 - <0.3 %	203-872-2 (603-140-00- 6)	111-46-6	Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119457857- 21-XXXX
2,2-Oxydiéthanol 0.1 - <0.3 %	203-872-2 (603-140-00- 6)	111-46-6	Acute Tox. 4 (H302) STOT RE 2 (H373)	-	-	-	01-2119457857- 21-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptes d'enregistrement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé	618-498-9	9016-87-9	-	-	1.5	-	-
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	807-935-0	1244733-77-4	632	-	-	-	-
Éter dimetílico	204-065-8 (603-019-00-8)	115-10-6	-	-	-	-	-
Isobutane	200-857-2 (601-004-00-0)	75-28-5	-	-	-	-	-
Halogenated polyetherpolyol	-	68441-62-3	1337	-	-	-	-
Carbonate de propylène	203-572-1 (607-194-00-1)	108-32-7	-	-	-	-	-
Butane	203-448-7 (601-004-00-0)	106-97-8	-	-	-	-	-
2,2-Oxydiéthanol	203-872-2 (603-140-00-6)	111-46-6	1120	-	-	-	-
2,2-Oxydiéthanol	203-872-2 (603-140-00-6)	111-46-6	1120	-	4.6046	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Éter dimetílico - 115-10-6	U
Isobutane - 75-28-5	C,U
Butane - 106-97-8	C,U

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Ingestion	NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Effets de l'exposition	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. Effets retardés sur la santé. Risque d'œdème pulmonaire retardé.
-----------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO ₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO _x). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Composés halogénés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Ne pas contaminer les denrées alimentaires humaines ou animales.

Température de stockage recommandée Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Bâtiment et travaux de construction. Aérosol.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Suisse
--------------	------------------	--------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Éter diméthílico 115-10-6	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	MAK: 1000 ppm MAK: 1910 mg/m ³
Isobutane 75-28-5	-	MAK: 800 ppm MAK: 1900 mg/m ³ KZGW: 3200 ppm KZGW: 7600 mg/m ³
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	-	MAK: 0.02 mg/m ³ KZGW: 0.02 mg/m ³ H*
Propane 74-98-6	-	MAK: 1000 ppm MAK: 1800 mg/m ³ KZGW: 4000 ppm KZGW: 7200 mg/m ³
Carbonate de propylène 108-32-7	-	MAK: 6 ppm MAK: 25.5 mg/m ³ KZGW: 6 ppm KZGW: 25.5 mg/m ³
Butane 106-97-8	-	MAK: 800 ppm MAK: 1900 mg/m ³ KZGW: 3200 ppm KZGW: 7600 mg/m ³
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	MAK: 10 ppm MAK: 44 mg/m ³ KZGW: 40 ppm KZGW: 176 mg/m ³
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	MAK: 10 ppm MAK: 44 mg/m ³ KZGW: 40 ppm KZGW: 176 mg/m ³

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	8.2 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	22.6 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	2.91 mg/kg pc/jour	

Éter diméthílico (115-10-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1894 mg/m ³	

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.87 mg/kg pc/jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Carbonate de propylène (108-32-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	70.53 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	20 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	20 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	10 mg/cm ²	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	44 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	60 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	43 mg/kg pc/jour	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	44 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	60 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	4440 mg/kg pc/jour	

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.45 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	5.6 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.04 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.52 mg/kg pc/jour	
Consommateurs	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

À court terme Effets systémiques sur la santé			
--	--	--	--

Éter diméthilico (115-10-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	471 mg/m ³	

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.5 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.435 mg/kg pc/jour	

Carbonate de propylène (108-32-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	17.4 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	10 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	10 mg/kg pc/jour	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.32 mg/l
Eau de mer	0.032 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	19.1 mg/l
Sédiments d'eau douce	11.5 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	1.15 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.34 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	0.51 mg/l

Éter diméthilico (115-10-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.155 mg/l
Eau de mer	0.016 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	160 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.681 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.45 mg/kg de masse sèche

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.52 mg/l
Eau de mer	0.052 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.6 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.26 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l
Terrestre	0.215 mg/kg de masse sèche

Carbonate de propylène (108-32-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.9 mg/l
Eau de mer	0.09 mg/l
Terrestre	0.81 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	7400 mg/l

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	199 mg/l
Sédiments d'eau douce	20.9 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.09 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.53 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	10 mg/l

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	199 mg/l
Sédiments d'eau douce	20.9 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.09 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.53 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
Protection des mains	Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace.
Type de filtre recommandé :	Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. AX.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aérosol
Couleur	Vert
Odeur	Léger/légère, Caractéristique.

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	non applicable	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	18.6 Vol%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.7 Vol%	
Point d'éclair	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Température d'auto-inflammabilité		
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e).
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Immiscible à l'eau.	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	6 bar	bar @ 23 °C
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Densité de liquide	1.06 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible	
Teneur en COV	168.1 g/L	European directive n°2010/75/UE

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Température minimale d'inflammation (°C)	235 non applicable
---	--------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive. Ne pas congeler. Protéger de l'humidité. Le produit durcit avec l'humidité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Eau. Alcools. Amines.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
-----------	---

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	3,291.40 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	3.28 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé	LD50 > 10000 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	1.5 mg/L (Rattus) 4 h
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	LD50 > 500 - 2000 mg/kg (males); LD50 = 632 mg/kg (females)(Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	LD50 >7 mg/L (4h)(Rattus) (OECD 403)
Éter diméthílico	-	-	=164000 ppm (Rattus) 4 h
Isobutane	-	-	=658 mg/L (Rattus) 4 h
Halogenated polyetherpolyol	LD50 = 1337 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	-	LC50 (4h) > 5.47 g/m³ (Rat)
Carbonate de propylène	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus) OECD 401	> 3000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
Butane	-	-	=658 g/m³ (Rattus) 4 h
2,2-Oxydiéthanol	=1120 mg/kg bw (human)	= 11890 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 (4h)> 4600 mg/m³ (Rattus)
2,2-Oxydiéthanol	=1120 mg/kg bw (human)	= 11890 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>4600 mg/m³ (Rattus) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
------------------------------	----------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin				Légèrement irritant pour la peau

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		96 heures	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 405	Lapin	œil			Non irritant

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin				irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Informations sur les composants

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation : poumons ; inhalation.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 9016-87-9	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	CL50 (96h) >1000 mg/L Danio rerio	-	EC50 (24H) >1000 mg/L Daphnia magna		
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 1244733-77-4	EC50 (72h) = 82 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50 (96h) = 51 mg/L (Pimephales promelas) Static	-	LC50 (48h) = 131 mg/L Daphnia magna		
Éter diméthílico 115-10-6	-	LC50: >4.1g/L (96h, Poecilia reticulata)	-	> 4400 mg/L (Daphnia) (NEN 6501)		
Halogenated polyetherpolyol 68441-62-3	ErC50 (96h) > 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50: =560mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50 (48h): 520 mg/l (Daphnia magna) OECD 202		
Carbonate de propylène 108-32-7	ErC50 (72h): > 900mg/L (Desmodesmus subspicatus, OECD-201)	LC50 (96) h > 1000 mg/L (Cyprinus carpio, 67/548/EWG, Annex V, C.1.)	EC50 > 10000 mg/L 17 h	EC50 (48h): > 1000mg/L (Daphnia magna, OECD 202)		
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales	-	EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna)		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

		promelas)				
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 29228 mg/L 15 min	EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	N'est pas facilement biodégradable

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	16%	N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	2.68
Éter diméthílico	-0.18
Isobutane	2.8
Halogenated polyetherpolyol	3.3
Carbonate de propylène	-0.41
Butane	2.31
2,2-Oxydiéthanol	-1.98
2,2-Oxydiéthanol	-1.98

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Éter diméthílico	La substance n'est pas PBT/vPvB
Isobutane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Halogenated polyetherpolyol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Carbonate de propylène	La substance n'est pas PBT/vPvB
Butane	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,2-Oxydiéthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,2-Oxydiéthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
Catalogue européen des déchets	08 05 01* déchets d'isocyanates 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses 17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque :	Protéger contre le gel.
Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2
Étiquettes	2.1
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS, 2, (D)
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	190, 327, 344, 625
Code de classification	5F
Code de restriction en tunnel	(D)
Quantité limitée (LQ)	1 L

IMDG	
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS, 2.1, (0°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	63,190, 277, 327, 344, 381, 959

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Quantité limitée (LQ) See SP277
N° d'urgence F-D, S-U

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS, INFLAMMABLES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 2.1
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
Description UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales A145, A167, A802
Quantité limitée (LQ) 30 kg G
Code ERG 10L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé	9016-87-9	56 74.
Diisocyanates	--	74

56

Si le produit est vendu au grand public avec la substance $\geq 0,1\%$, des gants de protection doivent être fournis avec le produit

74 Si le produit est destiné aux utilisateurs industriels ou professionnels avec une teneur globale en monomères diisocyanates $\geq 0.1\%$ alors l'emballage doit comporter la mention "À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

requis avant toute utilisation industrielle ou professionnelle"

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

Réglementations nationales

Swiss VOC (%) 15.1

Ordinance on Industrial Safety and Health - Germany - BetrSichV

Flammable liquid (R10), EEC: refer to Annex III No. 1 (fire and explosion hazards) and § 7 paragraph 3

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

TRGS - 510 Storage Class Storage Class 2B : Aerosols

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères

Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.)

Press. Gas (Liq.)

Press. Gas (Ref. Liq.)

Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle

BGW

Valeur limite biologique

Plafond Valeur limite maximale

Sk*

Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK P975 MONTAGE PRO WDVS B1
Remplace la version : 25-mars-2024

Date de révision 25-mars-2024
Numéro de révision 1

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par	Sécurité Produits et Affaires Réglementaires
Date de révision	25-mars-2024
Remarque sur la révision	Première émission
Conseil en matière de formation	À PARTIR DU 24 AOUT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE Pour plus d'informations, contacter : https://www.safeusediisocyanates.eu/
Informations supplémentaires	Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité